

dialogue

bulletin d'information municipal



Pose de la fibre
Le site www.tarnfibre.fr
vous informe

covid-19

J'  mes
**commerçants
et mes artisans**
Achetez Tarnais !

www.achat-tarn.com

Une plateforme d'achat 100% tarnaise

Face à l'importance de la crise sanitaire, économique et sociale, le Département du Tarn, la Chambre de Commerce et d'Industrie du Tarn et la Chambre de Métiers et d'Artisanat du Tarn lancent une plateforme afin que vous puissiez proposer et vendre vos produits et services en ligne.

Cette vitrine numérique est un dispositif de soutien aux commerçants et artisans tarnais pour répondre à l'urgence, gagner en visibilité et aborder la période de Noël et les prochains mois. Dans un esprit de solidarité et de proximité, elle vous permettra également de vous inscrire dans une vraie transition digitale pérenne.



Retrouvez-nous sur





Le mot du Maire

Tout d'abord, je tiens à féliciter nos deux sénateurs du Tarn MM. Philippe BONNECARRERE et Philippe FOLLIOU pour leur élection le 27 septembre dernier. Je sais qu'ils sont tous les deux très proches du terrain.

Notre pays traverse une deuxième crise mondiale, sanitaire et économique, où s'ajoutent ces attentats terroristes venant remettre en cause notre liberté. Le 16 octobre, cet enseignant Samuel PATY, pour avoir appris à ses élèves la liberté d'expression, a été assassiné. Aussi ce sont tous les enseignants qu'il faut soutenir fermement et à travers eux les valeurs fondamentales de la république.

Le 28 octobre, c'est la liberté de culte qui a été frappée par l'exécution barbare de trois personnes dans une église. Nul ne peut être inquiété pour ses opinions, même religieuses, pourvu que leur manifestation ne trouble pas l'ordre public établi par la loi. Tout citoyen peut parler, écrire, imprimer librement, sauf à l'abus de cette liberté. Ne baissons pas les bras devant ces extrémistes qui ne pensent qu'à détruire et nuire à nos règles démocratiques et aux valeurs de la république.

Cette année la commémoration du 11 novembre n'a pu se dérouler qu'avec un nombre restreint de personnes, mais par la présence au monument aux morts de trois anciens combattants et de quatre élus, Montans a honoré ses poilus et tous les anciens combattants tombés pour la France. Je regrette bien sûr l'absence des enfants, des enseignants et des fidèles Montanais, les mesures sanitaires imposées ne permettant pas leur présence.

Je pense aussi à toutes les associations qui, depuis plusieurs mois ont dû interrompre leurs activités et sont privées de manifestations. Nous ne les oublions pas et nous serons là si nécessaire pour les aider à repartir lorsque la situation le permettra.

Les producteurs, les commerçants, certains artisans et entrepreneurs souffrent énormément de cette crise sanitaire qui se transforme en crise économique. Le Département du Tarn, la chambre de commerce, la chambre des métiers et d'artisanat ont lancé une plateforme, afin de les faire connaître. Un site a été mis au service des commerçants et producteurs, aussi je vous demande d'acheter et de consommer local afin de faire passer ce cap très difficile à nos acteurs économiques.

Malgré ce contexte incertain, l'enseignement de nos enfants à notre école Amandus se passe bien et ce lien leur permettra de traverser cette période anxiogène dans de meilleures conditions. Les mesures sanitaires y sont très bien respectées, aussi je remercie nos enseignants et le personnel périscolaire pour leur implication.

Je voudrais avoir une pensée pour nos aînés pour lesquels cette période est sûrement très dure, d'abord par la fragilité face à ce virus mais aussi par la solitude que ce contexte leur amène. N'hésitez pas à nous contacter, soit à la Mairie ou bien par l'intermédiaire d'un élu, le service au secrétariat reste ouvert normalement et nous répondrons à vos soucis et vos inquiétudes. Les traditionnels colis de Noël seront distribués avant les fêtes par vos élus, afin de garder un lien social et d'apporter un peu de réconfort à nos aînés, sous des modalités différentes dans le respect des mesures sanitaires.

Il faut tout de même garder de l'optimisme et continuer à préparer l'avenir. C'est ce que fait le conseil municipal qui travaille au quotidien sur l'entretien, la sécurité, l'urbanisme de nos différents quartiers. Nous continuons à étudier les projets en cours et notamment celui qui nous occupe beaucoup, le gros dossier sur l'aménagement du cœur de village : Le parc Rossignol avec son parvis, la place de l'esplanade et les cheminements doux qui les relient. Nous sommes encore en phase du choix du cabinet d'étude et dès que la réflexion sera plus avancée nous n'hésiterons pas à vous le présenter afin de vous faire partager ce beau projet très important pour l'image, la beauté et le confort de vie dans notre village.

J'espère et je souhaite très fort une accalmie de cette pandémie avec un retour à la vie normale au plus vite. Je voudrais avoir une pensée pour toutes les familles qui ont été touchées de près ou de loin par ce virus.

Malheureusement la traditionnelle rencontre des vœux début 2021 est bien compromise et dans ce contexte nous préférons la reporter ultérieurement.

Mettons un peu de lumière en ces périodes de fêtes afin de les passer le plus agréablement possible. Je vous souhaite à tous une très bonne santé.

Gilles Couzet



Contrôles de bon fonctionnement de votre installation d'assainissement individuel

La compétence de cet assainissement a été prise il y a quelques années par la communauté de communes Tarn Dadou, une structure avait été mise en place qui s'appelait le SPANC (Service Public d'Assainissement Non Collectif).

Mais à ce jour un prestataire de service désigné par la communauté d'agglomération a pris le relais afin de gérer et d'effectuer les contrôles de vos installations. Il s'agit de l'entreprise ST2D, 146, route de Graulhet, 81600 Brens.

Un petit rappel :

Les lois sur l'eau depuis 2006 et sur l'assainissement imposent depuis 2010 aux communes de procéder au contrôle de l'ensemble des installations d'assainissement non collectif afin de garantir une épuration suffisante de la pollution issue de vos habitations. Conformément aux obligations qui lui incombent, la communauté d'agglomération Gaillac-Graulhet, **compétente en la matière**, doit procéder au minimum à des contrôles décennaux sur toutes les installations. Or les premiers contrôles avaient eu lieu, il y a déjà dix ans. Aussi, dès le mois de janvier 2021 des agents de la société ST2D missionnés par la communauté d'Agglo, vous enverront un courrier, afin de vous expliquer le bon déroulement et de prendre les rendez-vous pour procéder au contrôle de votre habitation.

Je vous demande de réserver le meilleur accueil à ces agents qui effectuent tout simplement une mission qui leur est demandée et imposée par la loi.

Pour tous renseignements :

ST2D
146 Route de Graulhet
81600 BRENS
05.63.57.78.57 / 06.25.76.92.44
Mail : assainissement.bf@st2d.fr

Éclairage public

2^e tranche de rénovation de nos candélabres

Nous avons maintenant terminé sur tous les secteurs de la commune le changement de nos équipements d'éclairage gourmand en consommation d'énergie, et ce sont aujourd'hui des luminaires LED basse fréquence avec des horloges astronomiques qui ont été mis en place afin de gérer l'intensité et de réduire notre consommation.

Cette rénovation a consisté à remplacer 36 luminaires, 2 armoires, une horloge astronomique, la pose de 3 points lumineux, un déplacement de candélabre ainsi que l'amélioration du réseau aérien et souterrain.

Cette opération a coûté 45 000 € hors taxe, mais grâce à notre partenaire le SDET (Syndicat Départemental d'Énergies du Tarn), nous avons obtenu une aide de 50% de l'investissement soit 24 840 € hors taxe, à charge de la commune.

Ce beau chantier va nous permettre une économie de 80 % environ sur notre facture, soit 9500 €/an et le retour sur investissement se fera sur 3 ans.

Nous voilà bien équipé pour de nombreuses années avec un éclairage moderne et économique.

Nouveau Conseil Municipal Jeune

Le 5 octobre, en collaboration avec Mme Nespoulous, l'enseignante de CM2, nous avons procédé à l'élection du nouveau Conseil Municipal Jeune.

Il est composé des 4 membres déjà élus l'année dernière, aujourd'hui en 6^e et des 4 nouveaux élus de CM2.

Maire : Mattéo Guerra

Adjoints : Albane Clarissou et Maxence Dantin

Elus : Leïla Bognier- Loiseau, Lucas Delsuc, Lisa Bauduin, Gabin Alari et Alissa Gobin

Le CMJ est force de proposition et impliqué lors des évènements communaux.

Il participe aux commémorations ainsi qu'à la distribution des colis pour nos aînés.

Il est à l'origine de diverses manifestations municipales.

Il mène également des projets et cette année il souhaite consacrer plusieurs actions pour le nettoyage de la commune.

Une boîte à livre est à l'étude ainsi que d'autres activités (lampions, fêtes de fin d'année scolaire) qui respecteront le protocole sanitaire en vigueur.



la photo de groupe sera faite ultérieurement en raison de la crise sanitaire

Brèves

Participation aux frais d'intervention animaux errants

Nous évoquons très régulièrement, les animaux domestiques ne doivent pas errer et divaguer sur la voie publique. Conformément à l'article L. 211-22 du Code rural, le maire prend toutes dispositions propres à empêcher la divagation des chiens et des chats qui seront saisis par le relais fourrière « Les Temps Orageux » et conduits à la SPA du Garric.

La participation due par le propriétaire de l'animal errant n'ayant pas été réévaluée depuis 2008, il a été décidé à l'unanimité du Conseil Municipal du 22 septembre de porter cette participation de 80 à 100€ par animal errant.

Merci à tous de veiller à garder les animaux sur les propriétés privées afin de réduire les incivilités et ainsi contribuer au confort de tous.

Masques

En cette nouvelle vague de COVID, l'équipe municipale vous informe qu'il reste des masques en tissu réutilisables, identiques à ceux distribués en mai et à l'occasion de la distribution du bulletin municipal cet été. Les personnes qui souhaitent retirer un masque peuvent contacter le secrétariat de la Mairie aux heures d'ouverture.

CNRACL

La Caisse Nationale de Retraite des Agents des Collectivités Locales procèdera au renouvellement de son conseil d'administration en mars 2021. La liste électorale des retraités de la CNRACL résidant dans la commune est consultable à la Mairie afin que chacun puisse y vérifier son inscription.

La salle des fêtes de Montans a fait peau neuve



Les travaux de notre salle des fêtes sont terminés et nous aurons la joie de pouvoir la mettre à disposition des activités et associations montanaises et pour les réunions de famille et amis dès que cela sera à nouveau possible. La salle a été refaite du sol au plafond : nouvelles dalles au plafond, murs repeints et sol souple pour permettre les activités sportives de nos écoliers et participants aux cours de gymnastique. Ces travaux ont également concerné l'isolation et le remplacement du système de chauffage, avec l'installation d'une pompe à chaleur réversible, permettant ainsi bien sûr le chauffage de la salle en hiver, mais également la climatisation en été. L'éclairage a également été changé et bénéficie désormais de lampes LED.

Tout ceci avec l'objectif de réaliser des économies d'énergie.

Nous profitons de cette information de fin de travaux pour vous informer du nouveau règlement d'utilisation de la salle des fêtes :

La réservation de la salle se fait auprès du secrétariat de la Mairie aux heures d'ouverture.

Le tarif de participation aux frais d'entretien est de 200€, un chèque de caution de 1.000€ est demandé.

Les clefs sont remises le samedi à 9h00, un état des lieux sera réalisé en présence d'un élu municipal, la salle peut être occupée du samedi matin au dimanche soir.

Une attestation d'assurance multirisque (Responsabilité Civile) au nom du loueur doit être fournie, couvrant la période de location.

Le mode d'emploi du chauffage ou de la climatisation sera expliqué lors de l'état des lieux.

Si la salle des fêtes est occupée en soirée, il convient de fermer les portes et baisser le volume de la sono à partir de minuit afin de limiter les nuisances sonores pour le voisinage.

Il est strictement interdit de mettre du ruban adhésif sur les murs et le plafond. En cas de détérioration, une partie de la caution pourra être retenue.

Il est interdit d'accéder à la cour et au préau de l'école, sauf évacuation en cas d'urgence.

Les feux d'artifices sont interdits aux abords de la salle des fêtes et sur la place.

L'utilisation de friteuse est strictement interdite dans la salle des fêtes et ses annexes.

Les locaux doivent être rendus propres et rangés le lundi à 8h00. Un état des lieux sera effectué en présence d'un élu municipal, la caution sera rendue si aucun dégât n'a été constaté, ni plaintes du voisinage pour bruits excessifs.

Un forfait ménage de 100€ sera facturé si la salle et les annexes ne sont pas correctement nettoyés.



Le déploiement de la fibre avance !



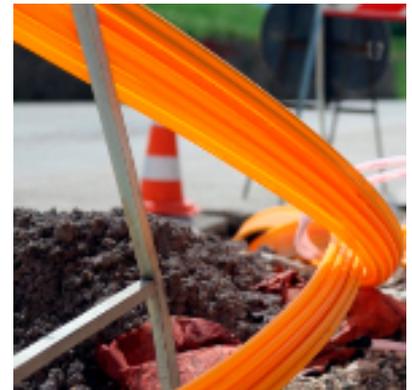
Comme indiqué dans le précédent bulletin municipal, le Conseil Départemental a choisi de confier le déploiement de la fibre optique à SFR – Groupe Altice. La société TARN Fibre a été créée spécialement dans le cadre de la délégation de service public du Tarn et elle est chargée de déployer l'infrastructure fibre dans tout le département du Tarn hors agglomérations de l'Albigeois et de Castres-Mazamet où la délégation de service public ne s'applique pas.

La crise sanitaire actuelle n'a pas d'impact sur le calendrier de déploiement puisque les équipes techniques travaillent d'arrache-pied au tirage de la fibre en souterrain lorsque c'est possible et plus généralement en aérien grâce au réseau de poteaux télécoms.

La commune a pris en charge les travaux d'élagage nécessaires sur le domaine public et le Département sur les périmètres sous sa responsabilité. Les particuliers propriétaires ont bien joué le jeu puisque les travaux d'élagages ont été réalisés à 95% mais il est important de rappeler aux retardataires l'importance d'effectuer ces travaux préalables qui peuvent bloquer la finalisation des travaux.

La réglementation impose une période de gel commercial de 3 mois une fois les travaux terminés sur une zone donnée. Cette période doit permettre à tous les opérateurs présents sur un réseau de préparer leurs actions commerciales sur un pied d'égalité. Cela signifie que l'abonnement à la fibre devrait être possible sur la commune de Montans d'ici la fin du premier semestre 2021.

Le site internet www.tarnfibre.fr, dédié au déploiement de la fibre sur le Tarn, permet de retrouver de nombreuses informations utiles dans la rubrique « Foire aux questions ».



Mercredi 11 novembre, une cérémonie discrète à Montans



À plusieurs titres, cette commémoration du 11 novembre 2020 à Montans ne ressemblait à aucune autre.

Les consignes et le protocole sanitaire encadrant toutes les cérémonies en France étaient clairs, et autour du monument aux morts, il n'y avait donc ce jour-là pas de public, pas d'associations, pas de représentants des autorités civile et militaire, seulement la présence d'un porte drapeau, du Président des Anciens Combattants et des conseillers municipaux.

Après lecture des messages, dont celui du Président de la République, la cérémonie s'est poursuivie avec dépôt de gerbe et la minute de silence.

Pas de verre de l'amitié. La pandémie a bouleversé les hommages rendus à ceux qui ont combattu pour la France.



Musée confiné, mais musée animé !

L'Archéosite à vos côtés...

Comme vous l'avez constaté, les dernières mesures sanitaires promulguées par le gouvernement ont obligé les musées à refermer leurs portes jusqu'à nouvel ordre. L'Archéosite n'échappe bien évidemment pas à cette règle, mais l'équipe continue d'oeuvrer sur site pour vous répondre. N'hésitez pas à la contacter au 05 63 57 59 16

Durant toute cette période et ce jusqu'à la ré-ouverture des portes de l'Archéosite au mois de mars 2021, l'équipe va continuer d'alimenter le site internet ainsi que la page Facebook du musée afin de continuer de garder le lien avec chacun de vous.

En cas de manque archéologique aigu (ce qui peut se comprendre), vous pouvez également consulter les différentes archéo-chroniques de l'Archéosite diffusées sur les ondes de R'dautan à partir du site internet du musée... une solution idéale pour continuer de pérégriner virtuellement dans l'Archéosite en toute sécurité !

Enfin, en cette période si particulière que nous traversons tous, un petit mot plein d'optimisme pour vous dire que, derrière les portes closes, l'équipe travaille d'arrache-pied pour vous proposer une nouvelle saison culturelle très riche en 2021. Un pari ? Peut-être, mais en ces temps de replis forcés, tous les acteurs du monde de la culture et du patrimoine savent à quel point il sera important d'être là et de répondre présents dès que nous aurons réussi à nous débarrasser de ce satané virus. Pour cela, vous pouvez compter sur l'Archéosite !

Prenez bien soin de vous et de vos proches,

A très vite pour de nouvelles archéo-aventures.

L'équipe de l'Archéosite



Quelques dates à venir (et à retenir...)

- **Journées Européennes des Métiers d'Art** (10 et 11 avril – 14h à 18h),
- **Semaine de reconstitution historique, l'Archéosite à l'heure gauloise** (du 12 au 18 avril),
- **Ateliers des vacances de printemps** (du 17 avril au 02 mai),
- **La Nuit des Musées** (15 mai à partir de 19h00),
- **Exposition estivale** (du 05 juin au 19 septembre) – De fer et de feu : **Jean Marc, le forgeron conteur** (... et un enfant du village de Montans!),

- **Journées Nationales de l'Archéologie** (19 et 20 juin - de 14h à 18h),
- **L'Archéosite aux couleurs de l'été** (du 01er juillet au 31 août),
- **Théâtre : les Jac's se la jouent à l'Archéosite...** (17 juillet à 20h),
- **Journées Européennes du Patrimoine** (18 et 19 septembre - de 14h à 18h),
- **Fête de la science** (du 04 au 10 octobre),
- **Ateliers des vacances de Toussaint** (du 16 au 31 octobre).



Musée de France



Jacques Brel par Jean Marc



Renseignements: 05 63 57 59 16 ou archeosite@ted.fr. Toute l'actualité est à retrouver sur archeosite.ted.fr et sur la page www.facebook.com/Archeosite.Montans



Liste des Assistantes Maternelles Commune Montans

Assistante Maternelle (***) si MAM)	Adresse	Téléphone	Capacité	En activité?
Nelly CALMELS	42 Chemin DES RIVES 81600 Montans	05-63-57-40-24 06-79-09-02-11	4	Oui
Nadège CLEREMBAULT	15 Avenue ELIE ROSSIGNOL 81600 Montans	05-63-40-36-07 06-17-36-47-95	3	Oui
Véronique DUCOLEGE	254 Route DE FONBREN 81600 Montans	05-63-40-46-84 06-14-07-51-73	4	Oui
Gaëlle JAU	1 Chemin DU VIALAR 81600 Montans	05-81-40-60-46 06-26-53-80-29	3	Oui
Marie-Chantal JULIEN	53 Chemin DE LA PERIE 81600 Montans	05-81-40-76-55 06-79-48-14-32	2	Oui
Céline LOPEZ	7 Lotissement LES GUILLEMOTS 81600 Montans	05-81-02-65-53 06-33-37-33-34	4	Oui
Marie-Christine PARUSSO	800 Route DE LISLE SUR TARN 81600 Montans	05-63-40-47-29	1	Oui
Hélène RAMOS-RAYNAUD	19 Place DE L ESPLANADE 81600 Montans	05-63-40-75-16 06-40-60-96-18	3	Oui
Géraldine SAUVAGE	Lieu-dit LA PRADE 81600 Montans	06-50-10-08-23	2	Oui

Association Saint-Martin de Montans

Après l'éclosion... Le début d'activité !

Le 11 janvier 2020, l'Association Saint Martin de Montans est née lors de son assemblée générale constitutive, sous l'impulsion d'une vingtaine de Montanaises et Montanais !

Suite aux différentes démarches administratives, l'Association a été reconnue d'intérêt général et peut donc, à ce titre, recevoir des dons et des legs qui donnent droit à déduction fiscale (1).

Alors, si la restauration, l'aménagement et la mise en valeur de l'intérieur de l'Eglise Saint-Martin de Montans vous intéressent, aidez nous, adhérez et **DONNEZ !** Nous comptons sur vous tous !

Le bureau et le conseil d'administration se sont réunis fin octobre pour aborder les grandes lignes de l'activité à venir. Une première visite de l'église en compagnie de M. le curé de St Michel du Gaillacois, Pierre-André Vigouroux, et de Dominique Métarfi, architecte, a récemment eu lieu afin de dresser un état des lieux et de lister les projets potentiels.

Le premier chantier prioritaire retenu concernerait la mise aux normes électriques de l'édifice et le changement du mode de chauffage, indispensables pour un établissement recevant du public, avec, conjointement, l'amélioration de l'éclairage et de la sonorisation. Un beau et grand chantier en perspective avant de s'attaquer, vraisemblablement, à la réfection des enduits et peintures intérieurs...

N'hésitez pas à nous contacter (2) pour plus de renseignements et si vous souhaitez apporter votre soutien à l'association.

(1) Particuliers, vos dons ouvrent droit à une réduction d'impôt sur le revenu égale à 66% de leur montant dans la limite de 20% du revenu imposable.

Entreprises, vos dons ouvrent droit à une réduction d'impôt égale à 60% de leur montant dans la limite de 5 pour mille du chiffre d'affaires.

(2) Campagne d'adhésion 2021 : **10 Euros la carte.**

Pour nous contacter :

Guillaume ALBY, Président, 06 17 89 75 16, Christian Marre, Trésorier, 06 16 73 41 27, Jean-Marie Bezios, Secrétaire, Anne-Marie Azemar, Administratrice, 06 80 05 56 22, Sylvie Plouzeau, Administratrice, 05 63 57 26 21, Josette Rigal, Administratrice, 05 63 57 43 68 ou 06 24 20 90 38, Marie-Claire Sangiovanni, Administratrice, 05 63 57 16 57.



Saint Martin et le Mendiant, réalisé par Le Greco.
Il est conservé à la National Gallery of Art à Washington.



La CCAS et le CMJ souhaitent un joyeux Noël à nos aînés !

Vous êtes nés en 1940 ou avant ? La commission Communale d'Actions Sociales (CCAS) et le Conseil Municipal Jeune (CMJ) pensent à vous...

Comme chaque année, en cette fin de mois de décembre, quelques bénévoles de la commune vont sillonner les routes montanaises ! Ils vont apporter à chacun de vous, qui avez 80 ans ou plus, un colis de Noël concocté avec l'aide de nos épiciers Maryline et Luc. Cette année, pour les raisons sanitaires que chacun connaît, nous n'associerons malheureusement pas les enfants élus du Conseil Municipal Jeune. Ils le regrettent vivement et sont de tout cœur avec les adultes qui vont jouer les « pères Noël » !

Au-delà du cadeau par lui-même, c'est une joie de rencontrer nos aînés, de les visiter, de partager un petit moment avec eux.

Joyeux Noël à tous !



Les associations de la commune

Comme chaque année, les associations sont conviées par la Mairie à une réunion pour mettre en commun l'activité de chacune d'elle ainsi que l'organisation de la gestion des salles. Le contexte actuel est particulier et pratiquement toutes les associations sont en sommeil. La réunion du 29 septembre a toutefois permis de se retrouver et d'échanger sur des calages de fonctionnement.

Le conseil municipal a souhaité amener des modifications au règlement d'utilisation de la salle des fêtes, dont le contenu est ci-dessous :

- Pour les particuliers, Mme Anne-Marie AZEMAR, secondée par Mmes Maryse FAU et Elodie FLEURY-CHARRIE, Conseillères municipales, assurera la remise des clés le samedi à 9h00 avec un état des lieux entrant et le retour des clés le lundi à 8h00 avec un état des lieux sortant.

La tarification est la suivante : location de la salle des fêtes 200 € et caution 1000 €.

- Pour les associations, un état des lieux entrant et un état des lieux sortant seront réalisés avant chaque utilisation.

- Un forfait ménage d'un montant de 100 € sera facturé aux utilisateurs lors d'une réception de la salle non correctement nettoyée.

Nous souhaitons qu'après le déconfinement et libérée des contraintes actuelles, chaque association puisse retrouver un fonctionnement normal et une envie de redynamiser plus que jamais.



Calendriers 2021 des sapeurs-pompiers de Lisle-sur-Tarn

Au vu des conditions sanitaires actuelles, l'amicale des sapeurs-pompiers de Lisle-sur-Tarn qui dessert uniquement le secteur Saint-Martin de Montans, est contrainte d'annuler sa traditionnelle tournée des calendriers 2021.

Nous vous proposons toutefois deux options :

1. Des calendriers sont disponibles chez les commerçants de Lisle-sur-Tarn, ainsi qu'une urne pour récolter les dons.
2. Une cagnotte Leetchi a été mise en place : <https://www.leetchi.com/calendriers-2021-de-lamicale-des-sapeurs-pompiers-de-lisle-sur-tarn>.

Dans ce deuxième cas, suite à votre don, la distribution du calendrier sera faite directement dans vos boîtes à lettres. De ce fait, merci de bien vouloir nous envoyer votre adresse postale par mail à l'adresse suivante en nous indiquant si vous désirez un reçu amicale.lisle-@dis81.fr

Un reçu vous sera envoyé pour tout don par chèque.

L'amicale des sapeurs-pompiers

Ainsi que tout le personnel du centre de secours de Lisle-sur-Tarn
Vous remerciant de votre soutien.

Pour toute question, veuillez contacter :
le chef de centre - 06 82 84 36 97
Le président de l'amicale - 06 24 32 20 97



C'est avec joie que l'Association des Parents d'Elèves retrouve le chemin de l'école Amandus en cette rentrée 2020. L'Assemblée générale qui s'est tenue le 2 octobre 2020 a permis de passer en revue l'action d'Amandus APE lors de l'année scolaire, quelque peu tronquée, 2019/2020. Cette AG a permis également d'acter le départ du bureau de trois de nos fidèles membres, Nathalie G., Pascale R. et Youna K., que nous remercions ici pour leur implication sans faille pendant toutes ces années passées au sein d'Amandus APE. MERCI LES FILLES...

L'élection d'un nouveau bureau a donc eu lieu et ce sont 8 membres permanents qui y ont pris place pour cette année 2020/2021. Ce bureau, épaulé de tous ses membres actifs assidus et dynamiques, œuvre pour mettre en place des actions permettant aux élèves de profiter au mieux de leur scolarité. L'APE a pour but de récolter des fonds pour aider l'Ecole dans divers projets pédagogiques comme le voyage de fin d'année pour les plus grands, l'action « Ecole au cinéma », le spectacle de fin d'année, les sorties aux musées (Soulages à Rodez pour les maternelles), les fournitures sportives, les livres et jouets pour l'Ecole comme pour l'ALAE.

Mais APE c'est aussi Aimer Proposer Entreprendre et Agir Pour nos Enfants. C'est un mélange d'idées, d'énergies et de mise à disposition de temps par les parents d'élèves pour que puissent aboutir ces projets pédagogiques.

Nous avons à cœur de faire au mieux pour nos enfants mais aussi de faire vivre et participer le Village avec notamment une Soirée Halloween (organisée avec le Comité des Fêtes mais que nous avons été contraint d'annuler cette année), un Carnaval, un Marché de Noël que nous souhaitons mettre en place cette année (La crise sanitaire nous oblige cependant de l'annuler. Ce n'est que partie remise, tout est prêt pour celui de 2021 !) et un Marché artisanal et gourmand que nous souhaitons maintenir en collaboration avec le Comité des fêtes.

Nous essayons au maximum d'inclure dans nos actions des partenariats avec les producteurs et artisans locaux.

Malgré le contexte sanitaire actuel, nous avons tenu à vous présenter notre calendrier. Certaines manifestations sont d'ores et déjà annulées ou risquent de l'être au dernier moment et nous nous en excusons par avance. Nous voulons cependant rester positifs et tenter de mener à bien nos actions tout en préservant la santé et la sécurité de tous.

Pour conclure, nous profitons de cette tribune pour remercier tous les parents d'élèves qui nous donnent généreusement de leur temps les jours d'actions ; les élus de la Commune de Montans pour leur soutien administratif et logistique ; les entreprises, producteurs et artisans Montanais pour leurs généreux dons pour le Loto de l'Ecole ou la Tombola du Carnaval ; enfin, tous les montanais qui participent à nous aider par leurs achats divers (chrysanthèmes, chocolats, tickets de tombola, plants printaniers, etc...).

Un MERCI IMMENSE à vous tous,

AMANDUS APE



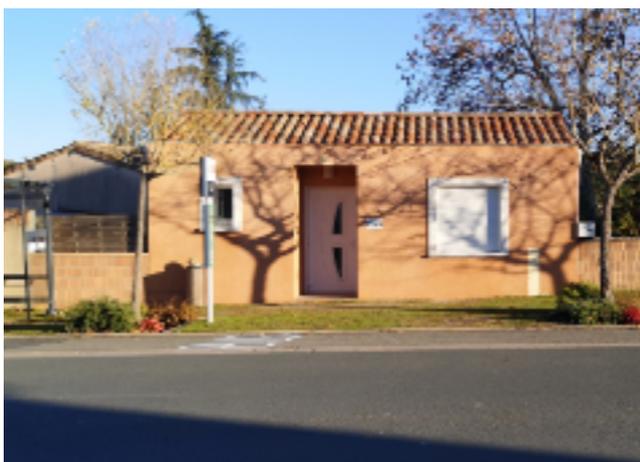
Nouveau à Montans

la di la fé

vous présente sa caravane food-truck de spécialités réunionnaises.

Venez régaler vos papilles afin de découvrir ou redécouvrir cette cuisine ensoleillée tant par ses couleurs que par son goût exquis.

Je vous attends tous les samedis soir de 18h00 à 20h au rond-point de la place de la mairie.



Le 1^{er} octobre 2020, j'ai ouvert mon cabinet de kinésio-
logie en face de la Mairie (37, avenue Élie Rossignol).
Soucieuse du bien-être des autres depuis toujours, c'est
tout naturellement que je me suis lancée dans cette voie.
Le corps garde en mémoire tout ce que nous vivons. La
kinésio-
logie est une méthode douce d'accompagnement
qui permet d'identifier l'origine des problématiques.
Basée sur l'approche de la médecine traditionnelle chi-
noise, elle apporte une équilibrage dans les domaines
psycho-émotionnels, énergétique et physique.
Les consultations se font uniquement sur rendez-vous du
lundi au vendredi.
Vous pouvez me joindre au 06.51.43.34.36.
Au plaisir d'échanger avec vous, Laëtitia Massoutier.



Retrouvez L'échappée Coquette votre institut de beauté
ambulante tous les mardis de 10h à 19h.
Cécile vous propose, dans son camion toutes les presta-
tions d'un institut beauté : de l'épilation aux soins visage
en passant par les soins des mains et des pieds ou, pour
plus de détente des massages...
Pour les fêtes pensez aux bons cadeaux ! Offrir un
moment bien-être c'est le cadeau qui plait à coup sûr.

Pour tous renseignements n'hésitez pas à la contacter au
07.81.78.73.06

Cécile Rieux - L'échappée Coquette 06 73 88 34 59

Montans Peyrole Cadalen Rugby

Cette saison 2020/2021 s'annonce compliquée, suite
aux interdictions de jouer !

Après avoir joué 3 matchs nous ne savons pas encore si
la reprise se fera en janvier 2021.

En attendant la date de la reprise, le club continue ses
activités par la mise en place des calendriers et des
publicités autour du stade.

Nous remercions les municipalités et les sponsors pour
leur participation.

A bientôt, espérons le, autour du stade de Montans ou de
Cadalen !

B. Chamayou

État civil

du 1^{er} juillet 2020 au 30 novembre 2020

Naissance

Augustin FARGUES né le 13 août 2020 à Saint-Jean
Camille HAECKLER né le 25 août 2020 à Albi
Lucie CARCENAC née le 1^{er} septembre 2020 à Albi

*Félicitations aux heureux parents et bienvenue à tous ces
petits Montanais à qui nous souhaitons tout le bonheur
possible.*

*Seuls sont publiés les avis de naissance dont les parents ont
retourné en mairie l'autorisation de publication.*

Mariage

Laure BOUSQUET et Eric FORET le 29 février 2020
Marion MARTIN et Morgan FAGET le 5 septembre 2020

Tous nos vœux de bonheur aux mariés.

Décès

Yvon ROQUES décédé le 9 septembre 2020 à Albi
Georges PELISSOU décédé à Gaillac le 18 novembre 2020
Léa MALÉ, née BOUTY, décédée à Montans le 29/11/2020.

Nous renouvelons aux familles nos plus sincères condoléances

*Nombre total d'actes enregistrés sur l'année 2020
(jusqu'au 30 novembre) :*

14 naissances

6 mariages

7 décès et 4 transcriptions de décès



LE TAD



Le Transport à la Demande (TAD)

C'est quoi le TAD ?

Un service de transport public sur le territoire Gaillac-Graulhet Agglomération.

Comment l'utiliser ?

- Sur réservation la veille avant 16h au 0 805 60 81 00.
- Montée et descente aux points d'arrêts déterminés.
- Pour les + de 75 ans : prise en charge à domicile.
- Horaires : de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30.

Combien cela coûte ?

- 2€ l'aller, 3 € l'aller/retour.
- 15€ le carnet de 10 tickets d'un aller simple et 25€ le carnet de 10 tickets allers-retours.
- Gratuit pour les - de 10 ans accompagnés.
- Achat des tickets auprès du chauffeur.

 **Accès inclus sur le réseau IIO dans le Tarn avec le même ticket !**

Bienvenue à nos nouveaux prêtres de Gaillac !



Avec le Père Pierre Nguyen Van Son, nous sommes heureux d'arriver sur la paroisse Saint-Michel du Gaillacois.

Montans fait partie des 14 communes que compte la paroisse et le clocher Saint-Martin de Montans est une de ses 28 églises.

Pierre et moi sommes deux jeunes prêtres : 39 et 34 ans. Nous nous sommes connus à Castres : j'étais jeune prêtre et Pierre, séminariste. Prêtre depuis 10 ans, j'ai passé tout mon ministère auprès des jeunes de la paroisse de Castres. Pierre est prêtre depuis 2 ans. Il était sur la paroisse de Graulhet en charge du baptême et de la catéchèse.

Nous sommes à votre disposition pour construire avec vous la vie chrétienne sur le clocher de Montans. Nous vous remercions pour votre accueil et pour tout le travail qui se fait en lien avec la municipalité et maintenant l'association Saint-Martin pour la conservation de l'église.

P. Pierre-André Vigouroux

Pour oublier un peu confinement et couvre-feu...

Le gros lot

Pour connaître le montant de la cagnotte, trouvez dans chaque colonne le seul chiffre (de 0 à 9) qui n'apparaît jamais.

7	4	6	0	5	1	9	2
3	7	1	6	9	0	5	4
1	2	3	4	7	6	8	5
5	9	2	8	4	3	1	7
8	1	4	9	2	5	6	0
4	8	9	1	3	7	0	6
2	3	0	5	1	8	4	9
9	0	5	3	6	2	7	8
6	5	8	7	0	9	2	3

▼ ▼ ▼ ▼ ▼ ▼ ▼ ▼

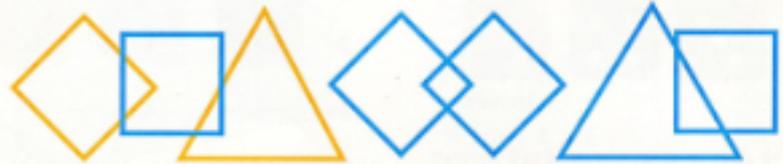
Les dominos

Placez ces trois dominos dans le jeu pour que le total des points de chaque ligne soit égal à vingt et un.



Compte rendu

Quel est le nombre exact de carrés et de triangles dans ce dessin ?



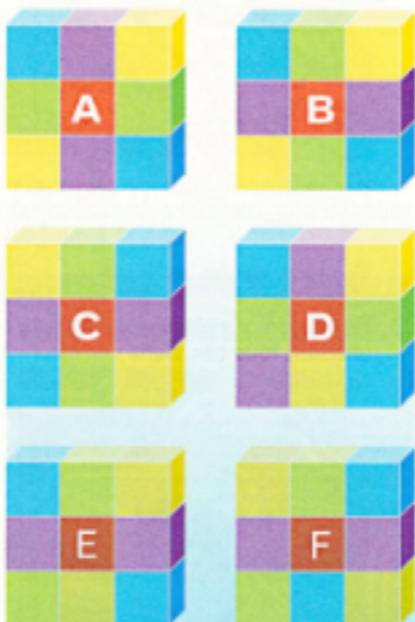
Les briques

Sachant qu'une pile de briques pèse dix kilos, trouvez le poids de chaque brique et notez-le.



Les cubes

Quels cubes identiques sont présentés différemment ?



Chiffres romains

Déplacez un crayon pour que cette opération en chiffres romains soit exacte.



Le gros lot
6 128 431 euros.
Les dominos
Ligne 1 = 2 + 4 + 3 + 3 + 6 + 3.
Ligne 2 = 5 + 5 + 4 + 1 + 2 + 4.
Les cubes
Les cubes A et C sont identiques.
Compte rendu
6 carrés et 5 triangles.
Chiffres romains
(X + V) = (IV + XII)
Les briques
1 2 5 6

100 ans d'évolution



Dialogue est le bulletin d'information édité par la Mairie de Montans.

Directeur de la publication : Gilles Crouzet.

Comité de rédaction :

Gilles Crouzet, Cyrille MAILLET, Catherine BIGOUIN, Nathalie MUR, Jean-Marie BEZIOS, Guillaume ALBY, Céline HILAIRE.

Crédit photos : Guillaume Alby, Gaillac-Graulhet Agglomération, Jean-Marie Ducrocq, DR.

Maquette / Infographie : Jean-Marie Ducrocq

Impression : Gaillac Imprim' - Dialogue a été tiré à 760 exemplaires sur papier recyclé.

Horaires d'ouverture du secrétariat de mairie

Du lundi au vendredi

De 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00

Le samedi de 9h00 à 12h00

Fermé au public le mardi après-midi
et le jeudi après-midi

Tél. 05 63 57 07 43 - Fax 05 63 57 56 44

Courriel : mairie.montans@orange.fr

Sit web [https // www.montans.fr](https://www.montans.fr)